

Crédit photo: Ecole des Grands® Collège Rosemon

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE POUR TOUS

Fondation W.
Rapport annuel 2023

FONDATION W.

La réussite éducative pour tous

Fondation W.



12-4131, chemin de la Côte-des-neiges Montréal, QC, H3H 1X1



514-829-3135



www.fondationw.com



Suivez-nous sur LinkedIn in



Numéro d'organisme de bienfaisance 78200 5672 RR0001

Toute reproduction de ce rapport annuel, en tout ou en partie, est interdite.

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente

Mot de la directrice générale

Vision et mission

Page 4
Page 5
Page 6

Page 9

Page 11

Page 14

Page 24

Nos valeurs Notre programme Nos activités Notre impact

Conseil d'administration Comité aviseur Notre équipe et nos collaborateurs Page 26

Page 29

Page 31

Page 33

Page 37

Page 44

Notre visibilité
Donateurs - partenaires
Rapport financier

Mot de la Présidente

Cela fait maintenant plus de 4 ans que La Fondation W. œuvre dans le domaine de l'éducation en ayant pour mission de contribuer à l'égalité des chances et permettre aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative à travers son programme phare l'École des Grands®.

Nous sommes extrêmement réjoui.es de continuer notre objectif de déploiement du programme de l'École des Grands® à travers le Canada en implantant le programme à l'Université d'Ottawa à l'hiver 2023. Avec cela, nous avons développé de nouveaux outils de transferts qui ont contribué à une uniformisation du service rendu d'un cégep à l'autre et d'une université à l'autre tout en respectant les besoins des communautés locales.

Nous sommes fier.ères de réaliser que les retombées de ces efforts passés et présents ont de réels impacts au sein de la communauté. Après plusieurs parutions dans des médias québécois et canadiens. Notre visibilité nous a permis de capter l'attention de nouveaux partenaires institutionnels et corporatifs tout en permettant aux milieux déjà impliqués de réitérer leur désir de déployer le programme de l'École des Grands® dans leurs établissements.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier. Je tiens à vous remercier pour vos dons et pour votre participation. J'aimerais également saluer le travail acharné et inspirant de notre équipe, de nos collaborateur.trices, ainsi que de nos nombreux.ses et précieux.ses bénévoles.

À vous tous, collaborateur.trices, donateur.trices et ami.es, au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier de votre générosité et de votre confiance.



Crédit photo: Fondation W.

Jupans

Jasmine Dupont, Ing.
Présidente du conseil d'administration, Fondation W.

Mot de la Directrice générale



Crédit photo: Claude Bernard

Alisha Wissanji, Ph.D. Directrice générale, Fondation W.

On grandit!

Grâce à une réelle collaboration entre les communautés locales et les acteur.trices incroyables du milieu de l'éducation, le programme l'École des Grands® est maintenant déployé dans deux provinces canadiennes, soit à travers le Québec et maintenant en Ontario!

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, la collaboration entre le milieu de l'éducation et les communautés locales a permis au programme l'École des Grands de soutenir la réussite éducative de 642 participant.es à travers le Canada, soit 382 élèves d'écoles primaires ou élémentaires et 260 mentor.es collégien.nes et universitaires. Cela mène à plus de 2000 le nombre d'élèves et de mentor.es que nous avons collectivement aidé.es depuis la création de l'École des Grands en 2015.

Au fil de ces pages, vous rencontrerez certains de ces élèves qui participent à l'École des Grands ainsi que leurs mentor.es qui sont devenus comme leurs grands frères ou leurs grandes sœurs. Vous découvrirez aussi ces superhéros et superhéroïnes que sont les chargé.es de projet de l'École des Grands. Tous et toutes sont des enseignant.es ou des professionnel.les engagé.es au sein de leur cégep ou de leur université. Ils et elles ont mobilisé leur milieu et ont été présent.es tous les samedis matins afin de permettre la tenue des activités de l'École des Grands.

Je tiens à remercier chaleureusement les milliers de personnes engagées et dévouées issus des écoles primaires, des écoles élémentaires, des cégeps, des universités, des centres de services scolaires, des conseils scolaires et des villes qui ont permis la tenue des activités de l'École des Grands au sein de leur communauté. Merci également à l'ensemble de nos bénévoles, nos collaborateur.trices, notre employée extraordinaire et nos membres du conseil d'administratrion pour leur soutien inégalé.

La Fondation W. n'aurait pas pu accompagner gratuitement les milieux dans l'implantation du programme l'École des Grands et leur offrir tous les outils clés en main et des mesures d'impact nécessaires sans le soutien indéfectible de ses précieux donateurs et précieuses donatrices. Votre générosité permet notre existence. Que vous soyez des ami.es, de la famille, des inconnu.es, des partenaires corporatifs ou des partenaires ministériels, nous partageons des valeurs communes d'humanisme et d'équité des chances. Merci de votre engagement envers la cause de l'éducation. Merci de votre confiance!

VISION et MISSION

Notre vision

Notre
vision est
de prévenir
et réduire
la pauvreté
par
l'éducation.



Crédit photo: École des Grands® Collège Rosemont

Notre mission

Notre mission est de contribuer à l'égalité des chances et de donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative.



Crédit photo: École des Grands® Collège Ahuntsic

NOS VALEURS

Nos valeurs



L'éthique



La collaboration avec la communauté



La transparence



Le bénévolat



La justice sociale



Crédit photo: École des Grands® Collège de Montmorency

NOTRE PROGRAME

Description du programme

L'École des Grands® est le programme phare de la Fondation W.

L'École des Grands® est un programme parascolaire de mentorat à travers lequel des collégien.nes et étudiant.es universitaires bénévoles offrent de l'aide aux devoirs et des activités scientifiques à des élèves du primaire issus de milieux défavorisés, le samedi matin, au cégep ou à l'université du quartier. Le transport et le déjeuner sont offerts. Le programme est gratuit et financé par vos dons.

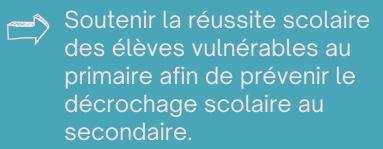
Le programme soutient à la fois la réussite éducative et la résilience académique des élèves du primaire et des mentor.es!



Crédit photo: École des Grands® Cégep de Trois-Rivières

Les objectifs du programme

Les objectifs de l'École des Grands® sont doubles:



Soutenir la réussite éducative des étudiant.es post-secondaires, particulièrement celle des étudiant.es à risque de difficultés scolaires.



NOS ACTIVITÉS

Déploiement 2022-2023 de l'École des Grands®

642 bénéficiaires cette année

2105

bénéficiaires

à travers le

Canada depuis la

création du

programme

l'École des

Grands® en

2015!

2 provinces canadiennes

14 écoles \
primaires et \
élémentaires

8 cégeps et universités

Déploiement 2022-2023 de l'École des Grands®

Les élèves et étudiant.es des institutions suivantes ont pu bénéficier du programme l'École des Grands® en 2022-2023:

Au Ouébec

- Collège de Maisonneuve;
- Collège de Rosemont;
- Cégep de Trois-Rivières;
- Cégep régional de Lanaudière à Joliette;
- Collège Montmorency;
- Collège Ahuntsic;
- Centre collégial Mont-Laurier.

En Ontario

Université d'Ottawa

382 élèves

260 mentor.es

Au Québec

Centre de services scolaire de Montréal:

- École Notre-Dame-de-l'Assomption;
- École St-Jean Baptiste-de-la-Salle;
- École St-Bernardin;
- École Saint-Grégoire-le Grand.

En Ontario

Conseil des écoles catholiques du Centre-Est:

• École élémentaire catholique Sainte-Anne.

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario:

• École élémentaire publique Mauril-Bélanger.

Centre de services scolaire de Laval:

- École Marcel -Vaillancourt;
- École Leon-Guilbault.

Centre de services scolaire des Samares:

• École intégrée St-Pierre.

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

- École Saint-Pie-X;
- École St-Paul;
- École aux Deux-Étangs;
- École Dollard.

Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides

Écoles de Ferme-Neuve et des Rivières.



Crédit photo: École des Grands® Collège de Maisonneuve

Accompagnement des cégeps et des universités dans l'implantation de l'École des Grands® 2022-2023



Tout au long de l'année, l'équipe de la Fondation W. a accompagné gratuitement les équipes dévouées des suivants cégeps l'implantation de leur l'École des programme Grands®:

- Collège de Maisonneuve
- Collège Montmorency
- Collège Rosemont
- Collège Ahuntsic
- Centre collégial de Mont-Laurier
- Cégep de Trois-Rivières.



À l'hiver 2023, l'équipe de la 🚍 🤊 Fondation W. a accompagné les équipes extraordiaires de l'Université d'Ottawa ainsi que celle du Cégep régional de Lanaudière à Joliette dans l'ouverture et l'implantation de leur programme l'École des Grands®.



Crédit photo: Emmanuelle LeBlond, Cégep de Drummondville



Les équipes des cégeps suivants ont été formées par la Fondation W. pour offrir le l'École programme des dès Grands® septembre 2023:

- Cégep de Drummondville
- Cégep de Shawinigan
- Centre collégial de Mont-Tremblant. 17

Faire rayonner les cégeps et les universités qui offrent l'École des Grands®

À travers 15 interventions médiatiques cette année, de Montréal à Mont-Laurier en passant par Trois-Rivières, nous avons fait rayonner les cégeps et les universités qui offrent le programme l'École des Grands® dans leur communauté au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Développement d'outils clé en main

Cette année, nous avons 🚍 adapté nos guides de formation et d'implantation pour les déployer à l'Université d'Ottawa en Ontario.



Crédit photo: École des Grands® Centre collégial du Mont-Laurier

Déjeuners pour les élèves et les mentor.es de l'École des Grands®



La Fondation W. a remis 34 000\$ aux cégeps et universités pour l'achat de déjeuners pour les mentor.es et des élèves du programme l'École des Grands® au cours de l'année scolaire 2022-2023. Ceci fut possible grâce à un partenariat avec le Club des Petits Déjeuners du Canada et un fond d'urgence du Gouvernement du Canada dont l'objectif était de minimiser les impacts de la crise du Covid-19 sur la nutrition des élèves et étudiant es.





Crédit photo: École des Grands® Collège de Maisonneuve

Saine gouvernance



Afin de bonifier sa saine gouvernance, la Fondation W. s'est dotée cette année des politiques suivantes:

- Politique d'équité, de diversité, d'inclusion et d'antiracisme;
- Politique de confidentialité dans le respect du Projet de loi 64 et de la Loi 25;
- Politique de bien-être au travail.

Nous souhaitons la bienvenue au sein du Conseil d'administration à notre nouveau trésorier, Oussama Charifi, CFA. Nous tenons à remercier sincèrement notre trésorier sortant, Noor Al-haiek, CPA, pour son engagement et sa générosité en temps et en connaissance tout au long de son mandat.

Mesure d'impact



Nous avons développé un nouvel partenariat avec le Centre d'Étude des Conditions de vie et des Besoins de la population (ÉCOBES). Ce qui a permis de bonifier les analyses que nous effectuons pour les mesures d'impact.

La firme ImpactBee a produit un tableau de bord interactif à la fine pointe de la technologie pour la Fondation W. Ce tableau permet de visualiser de manière graphique nos différents indicateurs de performance. Cet outil se trouve sur notre site internet et est disponible au public!





« L'École des Grands est un projet magnifique qui rayonne dans la communauté. Il est beau de voir l'implication d'un grand nombre d'acteur.trices, allant des cégepien.nes, aux élèves du primaire et à leurs parents, ainsi qu'au personnel du Collège. Tous et toutes en sortent grandi.es».

Catherine Bourgoin Enseignante en psychologie au Collège Ahuntsic et chargée de projet de l'École des Grands au Collège Ahuntsic.



Portrait d'un ancien participant de l'École des Grands®



«Christian a participé à l'École des Grands de la Fondation W. au Cégep Marie-Victorin lorsqu'il était en 3e, 4e, 5e et 6e année du primaire. Il fait partie de la première cohorte de 2015 de l'École des Grands.

Aujourd'hui, Christian termine son secondaire 5. Il commence son cégep dès septembre 2023 où il désir devenir à son tour mentor à l'École des Grands! »

Alisha Wissanji, Directrice générale de la Fondation W. et Fondatrice du programme l'École des Grands®.

Crédit photo: Myrthil Christian Prague

Portrait d'un élève de l'École des Grands®

«L'École des Grands a permis à Thierry de développer sa curiosité, de découvrir les sciences et de se développer une passion pour les expériences. Depuis, nous l'avons abonné à la revue « Les Explorateurs ». Il aime faire des découvertes et en reparle à la maison.

Thierry a des étoiles dans les yeux en revenant de l'École des Grands et il nous demande souvent quand il retournera à l'École des Grands. »

Cindy (parent – famille d'accueil de Thierry)



Crédit photo: Centre collégial de Mont-Laurier



Notre impact

Le programme l'École des Grands® se distingue par ses mesures d'impact annuelles, quantitatives et statistiquement significatives.

Nos rapports d'impact postpandémie 2021-2022 au primaire et au collégial ainsi que notre tableau de bord 2022-2023 des indicateurs de performance ont été publiés cette année par la Firme ImpactBee et peuvent être consultés sur notre site internet! www.fondationw.com Crédit photo: École



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil d'administration



PRÉSIDENTE (5 juillet 2019 - aujourd'hui) Jasmine Dupont, Ing.

Directrice d'une équipe de grands chantiers, Service des ressources matérielles, Centre de services scolaires de Montréal.



VICE-PRÉSIDENT (3 janvier 2019 - aujourd'hui) Hussein Wissanji, MD, MPH, FRCSC

Chirurgien pédiatrique général et thoracique, Hôpital de Montréal pour enfants, Centre Universitaire de Santé McGill. Consultant, Institut national de santé publique du Qc.



TRÉSORIER (22 avril 2021 - 12 Juin 2023)
Noor Al-Haiek, CPA
Directeur, fusions et acquisitions

Directeur, fusions et acquisitions, Deloitte.

Notre conseil d'administration



TRÉSORIER (12 juin 2023 - aujourd'hui)
Oussama Charifi, CFA
Senior Manager, Analytics and Model Management
Market and Transversal Risk,
PSP Investments.



SECRÉTAIRE (21 décembre 2021 - aujourd'hui)

Jessica Dufresne, LL.M., LL.B.

Avocate;

Candidate au doctorat en droit;

Spécialiste en droit sur la sécurité et la diversité alimentaire.



ADMINISTRATRICE (3 janvier 2019 - aujourd'hui)
Tasheen Wissanji, MD, M.Sc., FRCPC
Interniste et Intensiviste.

NOTRE COMITÉ AVISEUR

Notre comité aviseur

Le comité aviseur est une instance de consultation qui se réunit chaque trimestre. Le comité est composé d'experts disciplinaires qui partagent les valeurs et la mission de la Fondation W. Le mandat des membres est de porter un regard critique et constructif sur les diverses facettes de la Fondation W. et d'informer la Présidente et la Directrice générale de leurs recommandations.



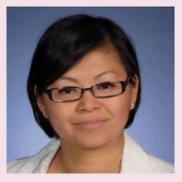
Lony Tehini, ing.
Directeur mondial de produits,
Hitachi Energy



Julie Veilleux
Directrice des communications,
Fondation CHU Sainte-Justine



Josée Desjardins, EMBA
Directrice générale, Marketing &
Développement d'affaire,
IFinance



Valérie Mac-Seing Avocate associée, Mac-Seing Thomas - Avocats

NOTRE ÉQUIPE, NOS COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Notre équipe



Alisha Wissanji, Ph.D.

Directrice générale de la Fondation W.



Valérie Sagine Toussaint Adjointe à la direction de la Fondation W

Nos collaborateur.trices



Aurélie Dussenne
Consultante externe pour l'analyse des données et la rédaction des rapports d'impact,
Firme ImpactBee



Leon Yetnikoff, CPA Comptable externe, Partenaire chez Levi, Yetnikoff S.E.N.C.

NOTRE VISIBILITÉ DANS LA COMMUNAUTÉ

On gagne des prix!

Félicitations à notre Directrice générale Alisha Wissanji qui est devenue membre de l'Ordre de l'excellence en éducation du Gouvernement du Québec le lundi 29 mai 2023.

Le 26 octobre
2023, Alisha
Wissanji a reçu le
Prix prix de
reconnaissance
Iris Unger de la
part de YES
Employment and
Entrepreneurship.

« J'espère que le fait de recevoir ces prix contribuera à mieux faire connaître la FondationW. et son programme l'École des Grands alors qu'on s'efforce d'atteindre notre objectif d'aider 500 000 élèves à travers le Canada.» Alisha Wissanji



Crédit photo: Claude Bernard



Crédit photo: OK George! Studio

Rayonnement dans la communauté

30 mai 2023

https://ici.radio-

<u>canada.ca/ohdio/premiere/emissions/penelope/segments/entrevue/4</u> <u>45195/education-reussite-inegalites-obnl-cegep-apprentissage</u>



13 Mai 2023

https://www.tvanouvelles.ca/2023/05/13/des-cegepiens-aident-des-eleves-du-primaire-a-saccrocher-a-lecole



20 avril 2023

https://www.journalexpress.ca/2023/04/20/un-engouement-marque-pour-lecole-des-grands/



16 février 2023

<u>https://www.journalexpress.ca/2023/02/16/lecole-des-grands-debarque-au-cegep-de-drummondville/</u>



7 février 2023

https://baladoquebec.ca/cibl-101-5-fm-les-aurores-montreal/les-aurores-montreal-02072023-0900



26 décembre 2022

hhttps://www.985fm.ca/nouvelles/531439/on-veut-aider-2000-eleves-annuellement-alisha-wissanji



6 décembre 2022

https://www.selection.ca/reportages/notre-special-75-bonnes-nouvelles/



Rayonnement dans la communauté

3 décembre 2022

hhttps://www.985fm.ca/nouvelles/526769/un-echangeentre-cegepiens-et-jeunes-defavorises-fait-de-petitsmiracles 98.5

3 décembre 2022

https://www.lenouvelliste.ca/2022/12/03/ecole-des-grands-une-remise-des-diplomes-bien-speciale-pour-de-jeunes-eleves-de-la-region-308ef348b55845773e3227024e7dd9f5/

leNouvelliste

29 novembre 2022

https://journalmetro.com/actualites/national/2957871/desenfants-defavorises-au-quebec-recompenses-dans-unprogramme/



29novembre 2022

https://www.cflo.ca/lecole-des-grands-recompense-nos-jeunes-plus-vulnerables/



104,7|MONT.LAURIER 101,9|RIVIÈRE.ROUGE|MONT.TREMBLANT

26 novembre 2022

https://www.lapresse.ca/actualites/education/2022-11-26/l-ecoledes-grands/aider-les-eleves-defavorises-en-batissant-laconfiance.php



21 novembre 2022

https://globalnews.ca/video/9294201/student-mentorship-program



8 novembre 2022

https://www.cbc.ca/listen/live-radio/1-383-lets-go/clip/15947479-montrealer-wins-prize-years-tutoring-underserved-youth



25 octobre 2022

https://journalmetro.com/local/ahuntsic-cartierville/2934483/le-college-ahuntsic-rejoint-lecole-des-grands/



DONATEURS, DONATRICES ET PARTENAIRES

Nos partenaires

Grand.es donateur.trices 299 999\$ - 100 000\$



Visionnaires 50 000\$ et plus





Nos partenaires

Visionnaires 50 000\$ et plus





Ambassadeur.drices 49 999\$ - 20 000\$

Fondation J.A. DeSève

Nos partenaires

Champion.nes 19 999\$ - 1000\$







Nos donateurs et donatrices

Ambassadeur.drices 49 999\$ - 20 000\$

Aliya Nurmohamed Hussein Wissanji

Champion.nes 19 999\$ - 1 000\$

Alexandra Klein

Françoise Provencher

La famille Dad

Lu Zhao Di et Tianmo Zhang

Gestion Aziz Karim Inc.

Shaina et Alnoor Manji

Nos donateurs et donatrices

Collaborateur.trices 999\$ - 500\$

Alexandre Martin Clinique chiropratique Gamelin Éric Yamga

Partenaires 499\$- 15\$

Leon Yetnikoff

Mary Hamel

Lise Ouellet

Len Brown

Aimée Lauzon

Linda Cazale

Marie-Ève St-Denis

Rayan Tolba

Mégane Francoeur

Dieynaba Diagne

Sultana Natho-Jina

Maude Genest-Denis

Caroline Chartrand

Danny Vear

Krystina Demers-Savard

Michel Bienvenue

Claude Bardetti

Louise Beaudry

Christine Klein

Shazia Merali

Shigufa Kahn Ali

Al Karim Dhanji

Sophie Bouchard

Lea Scaini

Pierre Grenier

Yvon Chouinard

Alkarim Nathoo

Nos ami.es

Merci aux organismes suivants qui nous aident à réaliser notre mission à travers leur générosité en temps, en connaissances et en biens matériels.

Novalex *hna











RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2023

ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2023

Table des matières

| | Pages |
|-----------------------------------|--------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 - 3 |
| Résultats | 4 |
| Évolution de l'actif net | 5 |
| Bilan | 6 |
| Flux de trésorerie | 7 |
| Notes complémentaires | 8 - 12 |



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de FONDATION W.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **FONDATION W.** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 17 octobre 2022.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;





- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

hna s.e.n.c.r.l.1

Montréal Le 26 juillet 2023



RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

| | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------|------------|-----------|
| PRODUITS | | |
| Subventions | 225 000 \$ | - \$ |
| Dons | 173 297 | 175 761 |
| Intérêts | 62 | 136 |
| | 398 359 | 175 897 |
| CHARGES | | |
| Salaires et charges sociales | 190 383 | 125 588 |
| Programme Déjeuner (note 3) | 34 000 | 13 000 |
| Honoraires professionnels | 22 480 | 18 975 |
| Saisie et consolidation des données | 18 351 | 3 265 |
| Fournitures de bureau (note 4) | 17 505 | 8 551 |
| Frais informatiques | 2 910 | 3 720 |
| Frais bancaires | 1 915 | 2 859 |
| Assurances | 1 307 | 1 257 |
| Taxes et permis | - | 64 |
| | 288 851 | 177 279 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS | | |
| SUR LES CHARGES | 109 508 \$ | (1 382)\$ |

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

| | 2023 | 2022 |
|--|------------|-----------|
| SOLDE AU DÉBUT | 27 906 \$ | 29 288 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 109 508 | (1 382) |
| SOLDE À LA FIN | 137 414 \$ | 27 906 \$ |

BILAN

AU 30 JUIN 2023

| | 2023 | 2022 |
|---|-------------------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Trésorerie Taxes à la consommation à recevoir | 250 878 \$ 6 394 | 135 992 \$ 2 744 |
| | 257 272 \$ | 138 736 \$ |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs (note 5) Apports reportés (note 6) Dette à long terme échéant à court terme (note 7) | 19 858 \$ 60 000 40 000 | 11 830 \$ 60 000 |
| | 119 858 | 71 830 |
| DETTE À LONG TERME (note 7) | - | 39 000 |
| | 119 858 | 110 830 |
| ACTIF NET | 137 414 | 27 906 |
| | 257 272 \$ | 138 736 \$ |

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Oussama Charifi_____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

| | 2023 | 2022 |
|--|------------|------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 109 508 \$ | (1 382) \$ |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8) | 4 378 | 61 849 |
| | 113 886 | 60 467 |
| ACTIVITÉ DE FINANCEMENT Augmentation de la dette à long terme | 1 000 | 2 000 |
| AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 114 886 | 62 467 |
| TRÉSORERIE AU DÉBUT | 135 992 | 73 525 |
| TRÉSORERIE À LA FIN | 250 878 \$ | 135 992 \$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

1. Statuts et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui reçoit des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et qui organise des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds pour atteindre ses objectifs. Il s'est donné comme mission de contribuer à l'égalité des chances et de donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite scolaire afin de prévenir la pauvreté par l'éducation. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

La trésorerie est un actif financier évalué au coût après amortissement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

3. Programme Déjeuner

L'organisme a reçu en 2023 un don de 33 000 \$ (20 000 \$ en 2022) de la part de « Club des petits déjeuners ». De ce don, un montant de 34 000 \$ (13 000 \$ en 2022) a été remis à des cégeps et à des universités afin qu'ils puissent acheter des déjeuners pour les mentors et les élèves du programme « L'École des Grands ».

Ainsi, sur le montant total reçu de 53 000 \$ en 2022 et 2023, 47 000 \$ ont déjà été remis à des cégeps et à des universités et le montant de 6 000 \$ restant est alloué à des cégeps pour l'exercice 2024.

4. Fournitures de bureau

Les fournitures de bureau incluent un montant de 2 716 \$ qui représente une dépense en équipements et en fournitures de bureau pour les usagers du programme « L'École des Grands » et qui est remis directement aux cégeps et aux universités participants. Ce montant ne fait pas partie des dépenses de fonctionnement courantes de l'organisme.

5. Créditeurs

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------|-----------|-----------|
| Salaires et vacances à payer | 16 956 \$ | 9 900 \$ |
| Sommes à remettre à l'État | 2 902 | 1 930 |
| | 19 858 \$ | 11 830 \$ |

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

| | Solde au 30 juin 2022 | Octrois | Constatés à titre de produits | Solde au 30 juin 2023 |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------|-------------------------------------|--------------------------|
| Dons de la banque Toronto-Dominion | 60 000 \$ | 60 000 \$ | 60 000 \$ | 60 000 \$ |

7. Dette à long terme

| | 2023 | 2022 |
|---|--------|-----------------|
| Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts et sans modalité de remboursement avant le 31 décembre 2023 | 40 000 | \$ 39 000 \$ |
| Portion à court terme | 40 000 | |
| | - | \$ 39 000 \$ |

7. Dette à long terme (suite)

L'emprunt est assorti d'une clause d'incitatif au remboursement anticipé. Le créancier a l'intention de renoncer auprès de l'organisme au remboursement d'un montant de 20 000 \$, si un remboursement de 40 000 \$ est effectué au plus tard le 31 décembre 2023. Étant raisonnablement certain de rembourser un montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023 l'organisme a comptabilisé, au moment de l'emprunt, un montant de 20 000 \$ aux résultats à titre de produits de subventions.

8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Taxes à la consommation à recevoir | (3 650) \$ | (2 744) \$ |
| Créditeurs | 8 028 | 4 593 |
| Apports reportés | - | 60 000 |
| | 4 378 \$ | 61 849 \$ |

9. Instruments financiers - risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et à sa dette à long terme.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.